



Namur, le 10 avril 2020
Communiqué de presse

Étudiants infirmiers, sages-femmes ou en spécialisation

Les stages reprennent dès le 27 avril

Hénallux - Département paramédical Sainte-Elisabeth

Suite aux mesures prises par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, visant notamment à "*permettre à une nouvelle génération de diplômés d'entrer rapidement sur le marché du travail, de limiter l'impact de la pandémie sur le déroulement de la prochaine année académique et d'éviter un allongement des études*", la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg a pris d'importantes décisions concernant la reprogrammation en stage des étudiants du Bachelier Infirmier(e) responsable de soins généraux, du Bachelier Sage-Femme et des spécialisations proposées par son Département paramédical Sainte-Elisabeth :

- Reprise des stages à partir du lundi 27 avril, d'abord pour les étudiants des années diplômantes (Soins infirmiers, Sages-femmes et spécialisations), puis successivement pour les blocs 3 et 2, en fonction des disponibilités.
- Reprogrammation de stages à partir du déconfinement pour les étudiants de blocs 1, en fonction des possibilités.
- Possibilité de mettre les étudiants en stage dans les unités covid19 sur base volontaire.

Ces décisions ont été prises dès que l'Hénallux, qui avait suspendu momentanément les stages de ses étudiants du Département paramédical, a obtenu l'assurance de conditions de sécurité et d'hygiène satisfaisantes ainsi que celle d'un encadrement de qualité des étudiants sur le terrain : il fallait en effet garantir que les lieux de stage puissent effectivement disposer de tout le matériel nécessaire pour assurer la sécurité des étudiants au même titre que celle des professionnels (gant, masque, tenues, nettoyage, surblouse, visière, etc.).

L'Hénallux met également en place un accompagnement pédagogique et psychologique par les équipes et par le promoteur de stage, en étroite collaboration avec l'institution de soins accueillant le stagiaire. La situation peut en effet être difficile à vivre pour certains étudiants, notamment ceux qui se retrouveraient seuls en kot ou isolés.

L'Hénallux souhaite que ses étudiants des années terminales puissent être diplômés en juin, et ce dans les meilleurs conditions possibles, pour rejoindre le milieu professionnel qui attend avec impatience ces nouvelles recrues.

Contact presse (ne pas publier ce numéro)

Cécile DURY
Directrice de la Catégorie paramédicale

+32 498 14 49 79